

COURSE: FRE 2907 A, WRITING WORKSHOP IN FRENCH

Automne 2023

Professeur: Dr. Ghislain Nickaise Liambou

E-Mail: gliambo2@uwo.ca

Bureau: UC 2119

Heures de bureau: lundi & mercredi (12h30-13h30) ou sur rendez-vous

Description du cours

Le Français 2907B est un cours de langue qui s'adresse à des étudiant(e)s ayant déjà une bonne connaissance du français écrit et oral. C'est un cours de composition française et d'explication de texte. Il vise à développer les techniques d'écriture et les stratégies de lecture et à renforcer la maîtrise du français en général. Nous mettrons un accent particulier sur l'écriture et la lecture, la structure de la phrase, le style et le vocabulaire, sans oublier une révision systématique de la grammaire. On se servira aussi de vidéos et audios, films et documentaires pour développer la compréhension orale de la langue. Nous demandons que les étudiant(e)s soient toujours en avance quant aux travaux de grammaire (surtout les exercices) et à la lecture. Des débats et exposés seront organisés à des fins d'évaluation ainsi que pour améliorer l'expression orale et réviser des repères grammaticaux dont les temps et modes des verbes.

Manuel du cours obligatoire

Poisson-Quinton, S. et Reine Mimran, *Expression écrite niveau 4, B2*, CLE international, 2017.

Évaluation

Rédactions (X4) 20%

Tests (X2) 30%

Présence et participation 10%
Présentation orale 10%
Examen final 30%

Rédactions : les étudiants produiront 4 rédactions d'environ 350 mots, qui seront écrites en classe. Elles devront faire preuve de clarté et démontrer une maîtrise de la structure dans l'expression écrite en français. L'évaluation portera sur le fond et la forme : Développement du sujet, enchaînement des idées, bon usage de la grammaire, respect des règles de la composition, richesse du vocabulaire utilisé, originalité, etc.

Tests : deux tests de compréhension seront donnés en classe. Chaque test couvrira essentiellement le matériel qui aura été vu précédemment.

Présence et participation : la note de participation sera attribuée en fonction de l'assiduité de chaque étudiant (e) : présence et participation aux activités de la classe et aux autres travaux que le professeur aura assignés.

Class attendance is mandatory. Each unjustified absence will result in the loss of 10% of the overall participation mark. Arriving to class late (15 minutes after the start of class) or leaving class early (15 minutes prior to the end of class) will result in an absence unless justified.

Présentation orale : il y aura des présentations orales qui porteront essentiellement sur des éléments choisis de grammaire. Elles seront étendues sur une bonne partie du semestre. Ces présentations pourront être faites individuellement (10 -12 minutes) ou en groupes de deux (15 -20 minutes).

Examen final : ce travail visera à demander à l'étudiante- de faire preuve de ses connaissances dans la production écrite, dans la manipulation des stratégies de lecture et de l'écriture et dans la maîtrise langagière, i.e. Grammaire et vocabulaire.

Programme hebdomadaire

Date	Unités	Travaux/ Évaluation
12 septembre	Introduction: Présentation du cours	
19 septembre	Unité 1: pp. 8 - 19 *La nature des mots Leçon 1: Écrire pour dénoncer un situation - Répondre pour se justifier.	Pp. 9 - 11 Pp. 15 - 17

	Leçon 2: Expliciter un jugement - Justifier une décision.	
26 septembre	Unité 1: pp. 20 - 29 Leçon 3: Écrire pour expliquer un malentendu - Prendre en compte des observations, apporter des précisions, rectifier des erreurs. - L'écrit informatif	Pp. 21 – 23 Rédaction #1
03 octobre	Unité 2: pp. 30 - 41 Leçon 4: Décrire une sensation, une impression, un sentiment. Leçon 5: Décrire une émotion violente.	Pp. 31 – 33 Pp. 37 – 39
10 octobre	Unité 2: pp. 42 - 51 Leçon 6: Décrire des sentiments, des sensations. - L'écrit descriptif	Pp. 43 – 45 Rédaction #2
17 octobre	Film / Documentaire	
24 octobre	Unité 3: pp. 64 - 73 Leçon 9: Comparer de données chiffrées. - L'écrit narratif	Pp.65 – 67 Test #1
31 octobre	Semaine de lecture	
07 novembre	Unité 4: pp. 74 - 85 Leçon 10: Écrire un essai. Leçon 11: Écrire un rapport.	Pp. 75 – 77 Pp. 81 – 83 Rédaction #3
14 novembre	Unité 4: pp. 86 - 95 Leçon 12: Élaborer un projet, le discuter. - L'écrit argumentatif	Pp. 87 – 88
21 novembre	Unité 5: pp. 96 - 107 Leçon 13: Rédiger une synthèse. Leçon 14: Rédiger une synthèse.	Pp. 96 – 99 Pp. 102 - 105 Test #2

28 novembre	Unité 4: pp. 108 - 114 Leçon 15: Rédiger une synthèse.	Pp. 109 – 111 Rédaction #4
05 décembre	Film/Documentaire	

IMPORTANT ACADEMIC AND ADMINISTRATIVE INFORMATION Policy on Accommodation for Medical Illness:

<https://studentservices.uwo.ca/secure/index.cfm>

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. Please note that in all courses offered by the Department of French Studies, this same requirement will also apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:

<https://studentservices.uwo.ca> under the Medical Documentation heading.

Support services

Students who are in emotional/mental distress should refer to Mental Health@Western http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here:

<http://www.westerncalendar.uwo.ca/2014/pg113.html>

Policy on Attendance

“Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course, will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the department

concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of Registration.” (Academic Handbook)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html